



## ÉTUDES EN COURS

# ANTENNES RELAIS TÉLÉPHONIE : DOSSIERS D'INFORMATION ET RAPPORTS DE SIMULATION DISPONIBLES POUR CONSULTATION

Mis en ligne le 22 février 2021

Afin de répondre aux attentes des abonnés et des collectivités, des études sur l'implantation de nouvelles antennes 4G ou l'équipement 5G d'antennes existantes sur la commune sont actuellement menées. La population est invitée à consulter les dossiers d'information mis à disposition par les exploitants des installations radioélectriques concernées ainsi que les rapports de simulation sur l'exposition aux ondes des antennes à faisceaux fixes et des antennes à faisceaux orientables. Ces documents sont également mis à la disposition du public pour une durée de deux mois à l'accueil de la mairie, ainsi qu'un registre pour collecter les éventuelles observations.

Celles-ci peuvent également être transmises par mail à l'adresse suivante : [accueil@treillieres.fr](mailto:accueil@treillieres.fr)

Le registre sera remis aux opérateurs au terme des deux mois.

Pour information, seule l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a autorité sur le sujet, la mairie ne fait qu'instruire une déclaration préalable de travaux.

Merci pour votre participation.

Cliquez sur les liens pour télécharger les dossiers correspondants :

- [Dossier d'information pour l'équipement 5G de l'antenne de téléphonie SFR au lieu-dit « La Coudraye du Fayot »](#)
- [Rapport de simulation pour l'équipement 5G de l'antenne de téléphonie SFR au lieu-dit « La Coudraye du Fayot »](#)
  
- [Dossier d'information pour l'équipement 5G de l'antenne de téléphonie SFR à La Bernardais](#)
- [Rapport de simulation pour l'équipement 5G de l'antenne de téléphonie SFR à La Bernardais](#)
  
- [Dossier d'information pour l'implantation d'une antenne de téléphonie 4G BOUYGUES TELECOM rue Descartes ZA de RAGON](#)



≡ RETOUR À LA LISTE



**Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 CONTACTEZ-NOUS

**Horaires :**

**Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

**Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

**Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.